

Suite au communiqué de l'UdPPC diffusé le 15 février 2018, M. Christophe Kerrero, directeur de cabinet du ministre de l'Education nationale et Mme Isabelle Bouhris, conseillère sociale, partenariat et vie sociale ont souhaité rencontrer une délégation de l'UdPPC. Ils se sont dit très étonnés de notre communiqué, car d'une part l'horaire de « sciences » pour un élève prenant des spécialités scientifiques va globalement augmenter et d'autre part les autres élèves auront tous un enseignement de sciences en première et terminale.

En effet, l'horaire actuel en sciences d'un élève de série S, pour le cycle terminal est de 26,5 heures (sans compter l'AP, car il est non fléché en mathématiques, physique et chimie et SVT) alors qu'il serait de 28 heures soit (2 x 12 heures) + (2 x 2 heures)<sup>1</sup>, voire 31 heures avec un enseignement facultatif de mathématiques pour un élève dont le choix se porterait sur un parcours à coloration scientifique.

Ils nous ont précisé que l'enseignement « Humanités scientifiques et numériques » serait confié aux professeurs de physique chimie et SVT.

Nous leur avons fait remarquer que, malgré tout, le poids des « sciences » pour l'obtention du baccalauréat allait diminuer pour un élève ayant pris des spécialités scientifiques. Il est actuellement à plus de 50 % alors qu'il serait à 40 % dans l'état actuel des choses en comptant le grand oral comme une épreuve scientifique à part entière et les deux spécialités.

Nous avons ensuite abordé les points suivants :

**L'accompagnement personnalisé :** Il sera de 1,5 heure par élève (soit 54h annualisées) à la disposition des professeurs principaux, des autres professeurs, des documentalistes, de la Région (la région ayant la compétence pour gérer le service d'orientation), etc. notamment pour une aide à l'orientation. Il ne se fera donc pas forcément en présence d'un professeur.

**Préparation de l'épreuve du grand oral :** Elle se ferait pendant les heures disciplinaires et les heures destinées à l'accompagnement des élèves en groupes à effectifs réduits.

**Choix des spécialités et Parcoursup :**

- Des informations seront données aux familles. Un élève se destinant à des études de médecine aurait intérêt à prendre physique chimie et SVT comme disciplines de spécialité avec un enseignement facultatif de mathématiques ; il y aurait refonte du cursus PACES et des discussions sont en cours avec l'académie de médecine ...
- 3 procédures complémentaires sont prévues avec la première en mai. Les vœux seront formulés plus tard dans l'année scolaire, mais sur une durée plus courte ;
- Des moyens financiers seront donnés aux universités afin d'accompagner les étudiants qui auront besoin de remédiation.

**Épreuves du baccalauréat :** le format des épreuves est à redéfinir, notamment pour les ECE. Le contrôle continu et l'oral sont des pistes à envisager pour les ECE.

**2de à la rentrée 2019 :**

- A priori, les volumes horaires disciplinaires ne devraient pas changer ;
- Les enseignements d'exploration pourraient être insérés aux disciplines correspondantes, en revanche pas de changement prévu pour les enseignements d'exploration du lycée technologique ;
- Le focus sera mis sur le positionnement, la remédiation et l'aide à l'orientation ;
- La possibilité d'avoir des heures de groupes à effectifs réduits pour effectuer des activités expérimentales dépendra toujours de la marge d'autonomie des établissements.

**Programmes de seconde et première :** Ils devraient être finalisés par le Conseil Supérieur des Programmes pour décembre 2018. Le ministère souhaite la participation des associations de professeurs pour leur élaboration. Les programmes devront comporter des activités expérimentales si l'on souhaite toujours en mener avec des groupes à effectifs réduits.

*Pour l'UdPPC, compte-rendu rédigé par Hervé Demorgny, Jan Duda et Evelyne Masson*

---

<sup>1</sup> 3 x 4 heures en disciplines de spécialité et 2 heures en « Humanités scientifiques et numériques » pour un élève de 1<sup>ère</sup>.

2 x 6 heures en disciplines de spécialité et 2 heures en « Humanités scientifiques et numériques » pour un élève de Terminale.